



# Assemblée générale

Cinquante-sixième session

**106<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 8 juillet 2002, à 11 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Han ..... (République de Corée)

*La séance est ouverte à 11 h 5.*

## Point 125 de l'ordre du jour (*suite*)

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/56/999)

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'attire l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/56/999, qui contient une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général, dans laquelle il informe l'Assemblée générale que 18 États Membres sont en retard dans le paiement de leurs contributions au sens de l'Article 19 de la Charte.

Je rappelle aux délégations qu'en vertu de l'Article 19 de la Charte,

« Un Membre des Nations Unies en retard dans le paiement de sa contribution aux dépenses de l'Organisation ne peut participer au vote à l'Assemblée générale si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par lui pour les deux années complètes écoulées. »

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information contenue dans le document A/56/999?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 60 de l'ordre du jour (*suite*)

### Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

#### Projet de résolution (A/56/L.80)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, j'informe les membres que le texte du projet de résolution A/56/L.80 a fait l'objet d'une modification. Étant donné que l'on ne connaît actuellement pas tous les candidats à la présidence et à la vice-présidence des grandes commissions pour la cinquante-septième session, les termes à la fin du paragraphe 3 du dispositif du projet de résolution A/56/L.80 – « deux mois au moins avant l'ouverture de la session » – doivent être remplacés par les termes « dès que possible ».

Nous allons maintenant passer à l'examen du projet de résolution A/56/L.80, tel qu'il a été amendé oralement.

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Chen** (Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence) (*parle en anglais*) : J'informe les membres que l'adoption du projet de résolution A/56/L.80 n'aurait pas d'incidence sur le budget-programme, étant donné qu'il n'en résulterait aucun droit à des services d'appui avant que le Président élu n'assume ses fonctions.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/56/L.80, intitulé « Modifications des articles 30, 31 et 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale », tel qu'il a été amendé oralement.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/56/L.80, tel qu'il a été amendé oralement?

*Le projet de résolution A/56/L.80, tel qu'il a été amendé oralement est adopté (résolution 56/509).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant que nous ne mettions en oeuvre la résolution que nous venons d'adopter, en commençant par élire le Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, je voudrais faire quelques remarques.

La décision que nous venons de prendre aura pour effet d'entraîner des modifications considérables qui influenceront sur les travaux de l'Assemblée générale mais également du système des Nations Unies dans son ensemble. Pour la première fois dans l'histoire de cet organe mondial, les Président et Vice-Présidents de l'Assemblée générale ainsi que les Présidents des grandes commissions seront élus à l'avance plutôt que d'être élus au début de la session. Ce changement ne représente pas uniquement une modification d'ordre procédural. Cela constitue un pas important vers le renforcement de l'Assemblée générale car cela permet au Président de jouer son rôle de manière beaucoup plus efficace et efficiente.

Comme cela a sans doute été le cas pour mes prédécesseurs, mon expérience personnelle confirme la nécessité d'assurer une continuité et une transition en douceur entre les présidences et de mieux préparer le futur président à ses fonctions. Même si les premiers mois de la session constituent probablement la période la plus importante pour s'acquitter des tâches qui incombent au Président, c'est justement la de son mandat d'un an pendant laquelle cette personne a le moins d'expérience en tant que président. Les événements qui ont suivi l'attaque terroriste du 11 septembre, ont rendu mon adaptation à ce nouveau poste plus difficile car j'ai dû faire face à plusieurs situations inattendues et inhabituelles à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Cette expérience m'a convaincu que nous devrions définir une meilleure manière de choisir et de préparer le Président de l'Assemblée générale.

La nécessité de renforcer le rôle du Président a été longuement examinée au titre des points de l'ordre du jour « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » et « Renforcement du système des Nations Unies ». L'année dernière, mon prédécesseur, M. Holkeri, a procédé à des consultations informelles sur la question, lesquelles ont abouti à la résolution 55/285 de l'Assemblée générale contenant plusieurs mesures telles que le regroupement de différents points de l'ordre du jour.

Réflétant la volonté des États Membres de poursuivre ce processus, j'ai annoncé, en avril dernier, un plan visant à relancer une nouvelle série de consultations officielles sur la revitalisation de l'Assemblée générale. Il y a eu jusqu'à présent quatre réunions de ce groupe de consultations officielles à composition non limitée au cours desquelles nous avons examiné un non-document du Président et dégagé un accord sur le projet de résolution que nous venons d'adopter ce matin. Une version révisée de ce non-document sera bientôt distribuée aux États Membres et transmise au Président de la cinquante-cinquième session qui en poursuivra l'examen. Je voudrais rappeler que l'effort visant à réformer et revitaliser l'Assemblée générale est un processus constant et de longue haleine. Nous devons donc faire preuve de patience et d'obstination et avancer pas à pas en nous basant sur nos acquis.

Je tiens par ailleurs à saisir cette occasion pour remercier très sincèrement ceux qui ont facilité ce processus : l'Ambassadeur Gabriel Valdés du Chili, l'Ambassadeur Hynek Kmoníček de la République tchèque, l'Ambassadeur Kishore Mahbubani de Singapour, l'Ambassadeur Dumisani Shadrack Kumalo de l'Afrique du Sud et, en particulier, l'Ambassadeur Jean-David Levitte de la France, qui pendant mon absence, a présidé avec brio les réunions des consultations officielles à composition non limitée.

Je tiens à remercier les Présidents et les membres des Groupes régionaux qui ont participé activement à ce processus ainsi que le Secrétariat pour sa précieuse assistance.

L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 60 de l'ordre du jour.

#### **Point 4 de l'ordre du jour**

#### **Élection du Président de l'Assemblée générale**

## Élection du Président de l'Assemblée générale pour la cinquante-septième session

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément aux dispositions figurant au paragraphe 3 de la résolution, qui vient d'être adoptée par l'Assemblée générale, j'invite maintenant les membres de l'Assemblée générale à procéder à l'élection du Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, doit être élu parmi les représentants du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États. À cet égard, le Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États m'a informé que ce groupe appuie la candidature du Premier Ministre adjoint et du Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, S. E. Jan Kavan à la présidence de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Conformément aux dispositions du paragraphe 16 de l'annexe VI du Règlement intérieur, je déclare donc S. E. M. Jan Kavan de la République tchèque, élu Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale par acclamation.

J'adresse mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Jan Kavan.

Je donne maintenant la parole au Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Jan Kavan, qui vient d'être élu Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

**M. Kavan** (République tchèque) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur et un privilège pour moi que d'être élu Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis profondément reconnaissant à tous les États membres, notamment au Groupe des États d'Europe centrale et occidentale, pour la confiance qu'ils m'ont témoignée ainsi qu'à mon pays.

J'aimerais également faire l'éloge des travaux du Président actuel, M. Han, des facilitateurs et des autres collègues qui ont travaillé inlassablement sur la résolution que l'Assemblée vient d'adopter. C'est une réalisation très importante qui nous permettra d'assurer une transition plus en douceur des responsabilités des Présidents de l'Assemblée générale et me permettra

bien sûr, ainsi qu'à tous les futurs présidents, d'être mieux préparé à assurer les tâches qui nous incombent.

Au cours de ma présidence, j'ai l'intention d'oeuvrer en faveur de l'application effective de la Déclaration du Millénaire, du Consensus de Monterrey et des conclusions du Sommet mondial sur le développement durable. J'apporterai une attention toute particulière aux tâches essentielles de l'Organisation des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité, notamment la prévention des conflits et bien entendu la lutte contre le terrorisme international. Je suis convaincu que des consultations régulières et une coopération mutuelle entre les principaux organes des Nations Unies sont indispensables pour assurer un meilleur fonctionnement de l'Organisation. Je suis évidemment conscient du fait qu'il importe de poursuivre le processus actuel de revitalisation de l'Assemblée générale.

La République tchèque a toujours été un ardent défenseur de l'idée d'Organisation des Nations Unies, et de ses valeurs et principes. Ayant participé activement à la rédaction de la Charte des Nations Unies, la Tchécoslovaquie – et plus tard la République tchèque – a assisté à l'évolution de l'ONU vers une institution dont le rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dans la coopération aux niveaux économique, social et humanitaire et dans la promotion du respect des droits de l'homme est extrêmement important et, je pense, irremplaçable.

Avec l'appui des Vice-Présidents, des Présidents des grandes commissions et de tous mes autres collègues, je voudrais poursuivre ce travail, en allant dans le sens de plus de dialogue et de consensus, dans un esprit de coopération constructive et d'entente mutuelle. Je suis convaincu que je peux compter sur l'expérience et l'aide du Secrétaire général et de son personnel, que j'entends bien mettre pleinement à profit. J'estime qu'ensemble, nous pouvons rendre le travail de l'Assemblée générale beaucoup plus dynamique et pragmatique, le processus de réforme en cours de l'ONU plus efficace et l'ONU dans son ensemble plus cohérente.

Je terminerai en disant que je me réjouis à la perspective d'une coopération fructueuse avec les 189 délégations d'États Membres – qui seront bientôt 191 – dans le cadre des travaux de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais une fois de plus adresser mes sincères félicitations au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, S. E. M. Jan Kavan, à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa cinquante-septième session. J'entends profiter au maximum des deux mois qui me restent jusqu'à la fin de la cinquante-sixième session pour travailler en étroite collaboration avec le Président élu, M. Kavan, afin de permettre une transition efficace et sans heurts entre nous ainsi qu'entre nos équipes respectives. J'espère que cela établira un bon précédent, non seulement pour les sessions futures de l'Assemblée générale, mais également pour d'autres institutions du système des Nations Unies.

**M. MacKay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, féliciter le Vice-Premier Ministre, Jan Kavan, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa cinquante-septième session. Nul doute qu'il apportera à ce poste une grande richesse d'expérience et de compétences et la vision originale que lui donne son parcours jalonné de postes aux plus hauts niveaux du Gouvernement. Nous sommes persuadés qu'il saura donner l'impulsion et la direction voulus à ces travaux, en ce moment critique pour les relations internationales et pour l'Organisation, et qu'il sera bien placé pour faire fond sur l'oeuvre considérable que vous lui léguerez, Monsieur le Président, lorsque vous aurez terminé votre mandat.

**M. Huntley** (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais me joindre aux autres orateurs pour féliciter le Vice-Premier Ministre de la République tchèque de son élection à la présidence de la cinquante-septième session. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, du travail réalisé au cours de votre mandat. Vous pouvez compter sur la coopération de notre Groupe pour les mois à venir.

**M. Nteturuye** (Burundi) : Au nom du Groupe africain, je voudrais féliciter sincèrement le Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale qui vient d'être élu et l'assurer que le Groupe africain va travailler avec lui main dans la main pour l'aider à réussir sa noble tâche. Le Groupe africain est convaincu que son expérience politique et son

engagement, dont il vient de parler devant nous en quelques mots, seront des gages de succès pour les travaux de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Le Groupe africain fera tout pour que son travail soit accompli dans les meilleures conditions.

**M. Tomka** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Europe orientale, je souhaite féliciter S. E. M. Jan Kavan, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, de son élection au poste important de Président de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que grâce à son expérience aussi bien dans le domaine politique que comme chef de la diplomatie tchèque, il nous guidera dans nos futurs travaux et apportera une importante contribution à l'amélioration des travaux de l'Assemblée générale. J'ajoute qu'en tant que représentant du pays frère de la Slovaquie, je me félicite de voir le Représentant de la République tchèque élu Président de l'Assemblée générale.

**M. Hadjiargyrou** (Chypre) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Asie, je voudrais également m'associer aux orateurs précédents pour féliciter vivement S. E. M. Jan Kavan, Vice-Premier Ministre des affaires étrangères de la République tchèque, de son élection à ce poste très important. Nous tenons à l'assurer de notre plein appui dans l'accomplissement de son importante tâche. Nous sommes certains que la grande expérience qu'il apporte à la présidence augure bien du succès de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je voudrais évoquer les dispositions pertinentes de la résolution 56/509 adoptée antérieurement par l'Assemblée générale, notamment le paragraphe 3 de la résolution concernant l'élection des Présidents des grandes commissions pour la cinquante-septième session de l'Assemblée générale.

Pour que les grandes commissions puissent prendre les mesures nécessaires, il est nécessaire de reconvoquer les grandes commissions pendant la présente session. Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite reconvoquer les grandes

commissions au cours de la présente session afin qu'elles prennent les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les dispositions pertinentes de la résolution 56/509, notamment pour ce qui est de l'élection de leur Président respectif pour la cinquante-septième session de l'Assemblée générale?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Toutefois, comme je l'ai dit précédemment, toutes les candidatures à la présidence de chacune des grandes commissions et aux postes de vice-présidents de l'Assemblée pour la cinquante-septième session ne sont

pas encore connues. Par conséquent, les grandes commissions et l'Assemblée générale se réuniront à une date ultérieure pour prendre les mesures stipulées dans la résolution 56/509. Les membres sont priés de consulter le Journal des Nations Unies pour s'informer des jours et heures de ces séances. J'espère sincèrement que les Présidents et autres membres du Bureau des grandes commissions pour la cinquante-septième session, ainsi que les vice-présidents de l'Assemblée générale pour la cinquante-septième session pourront être élus le plus tôt possible.

*La séance est levée à 11 h 30.*